



Paris, le 2 février 2015

Communiqué de presse

Malakoff Médéric, La Mutuelle Générale et La Banque Postale annoncent leur partenariat en assurance santé collective

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté des trois groupes de partager leurs savoir-faire pour développer et distribuer aux clients de La Banque Postale une nouvelle offre en assurance santé collective. Proposée dès le 1^{er} avril 2015, cette offre sera adaptée aux besoins des TPE/PME dans le cadre de la généralisation obligatoire de la complémentaire santé à tous les salariés, le 1^{er} janvier 2016.

Cette offre sera proposée par La Banque Postale Assurance Santé, dont l'ensemble Malakoff Médéric – La Mutuelle Générale détiendra 49%, La Banque Postale conservant 51% du capital. Elle sera distribuée par La Banque Postale sur tout le territoire grâce à son réseau de distribution de proximité.

Ce partenariat est une nouvelle étape dans le projet de construction de l'ensemble constitué par Malakoff Médéric et La Mutuelle Générale.

En s'appuyant sur l'expertise éprouvée de Malakoff Médéric et de La Mutuelle Générale en matière de produits d'assurance collective, ce partenariat participe à l'accélération du développement de La Banque Postale sur le marché des entreprises et des professionnels.

Sous réserve de la validation du projet par les autorités compétentes, la conclusion des accords définitifs devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2015.

À propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers (chiffres au 31 décembre 2013) :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires récurrent, 3,8 milliards d'euros de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 5,2 fois l'exigence réglementaire. Malakoff Médéric assure la santé et la prévoyance de 191 000 entreprises, de 5 millions de personnes et leurs familles.

- la gestion de la retraite complémentaire avec 10 milliards d'euros de cotisations encaissées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco.

Le groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés.

www.malakoffmederic.com

À propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et Orange depuis près de 70 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents. www.lamutuellegenerale.fr

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 539 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- 446 000 clients Entreprises et Associations
- 3 000 collectivités locales clientes
- Plus de 7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2013